

mars 2011

Orange

guide des fondamentaux



logo

- le logo Orange doit toujours être reproduit à partir du modèle original et ne doit jamais être recréé manuellement
- le logo Orange est une création originale qui comprend un carré orange, le mot orange et les lettres TM. Aucun de ces éléments ne peut être utilisé séparément
- le mot orange contenu dans le logo apparaît toujours dans le carré orange, jamais séparément. Ces caractères ont été dessinés spécialement, n'essayez jamais de les recréer à partir de la police de marque Helvetica Neue
- le carré doit apparaître en orange, choisissez le PANTONE® 151C pour tous les documents imprimés
- dans la plupart des cas, le logo Orange doit être placé dans le coin inférieur droit en respectant les règles de l'espace de sécurité

palette des couleurs

- la palette des couleurs comprend l'orange, le noir, le blanc et le gris :

orange

PANTONE® 151 C
C0 M60 J100 N0
R255 V102 B0

noir

C0 M0 J0 N100
R0 V0 B0

blanc

C0 M0 J0 N0
R255 V255 B255

gris

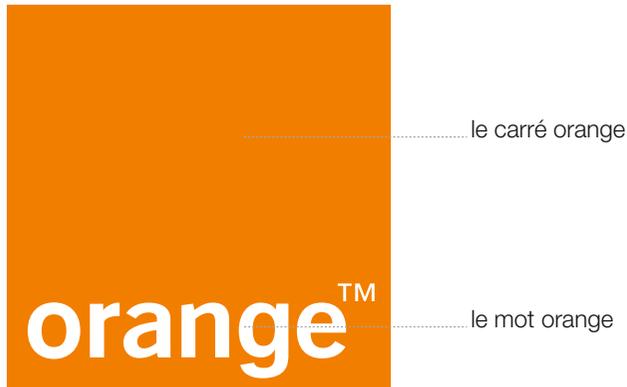
PANTONE® 423
C0 M0 J0 N45
R50 V50 B50

police de caractères

- Orange utilise une seule police de caractères : Helvetica Neue, dans cinq graisses différentes (Note : la police Helvetica Neue est différente de la police Helvetica traditionnelle que l'on trouve sur la plupart des ordinateurs. Veuillez à employer la version correcte de notre police)
- pour les créations Web, la police par défaut des textes HTML est Arial. Veuillez vous reporter au paragraphe correspondant dans les recommandations pour obtenir des informations plus précises

le logo Orange

Le logo est l'élément le plus important de notre identité. Il apparaît sur la quasi-totalité de ce que nous faisons, et nous devons nous assurer qu'il est toujours présenté de manière cohérente.



le logo Orange

2.4

éléments de base

le logo Orange

Le logo Orange est instantanément reconnaissable et il peut être protégé juridiquement lorsqu'il est correctement reproduit. L'association du carré orange, du nom orange et des lettres TM constituent le logo Orange. Aucun de ces éléments ne peut être utilisé séparément. Le logo Orange doit toujours être reproduit à partir du modèle original téléchargeable sur le site de la marque : **brand.orange.com**

Il n'est pas autorisé de recréer manuellement le logo ou de le modifier. Dans le cas où une forme carrée est utilisée comme élément de communication, il convient de veiller à ce qu'elle n'interfère en aucune manière avec le logo Orange et sa zone de sécurité.

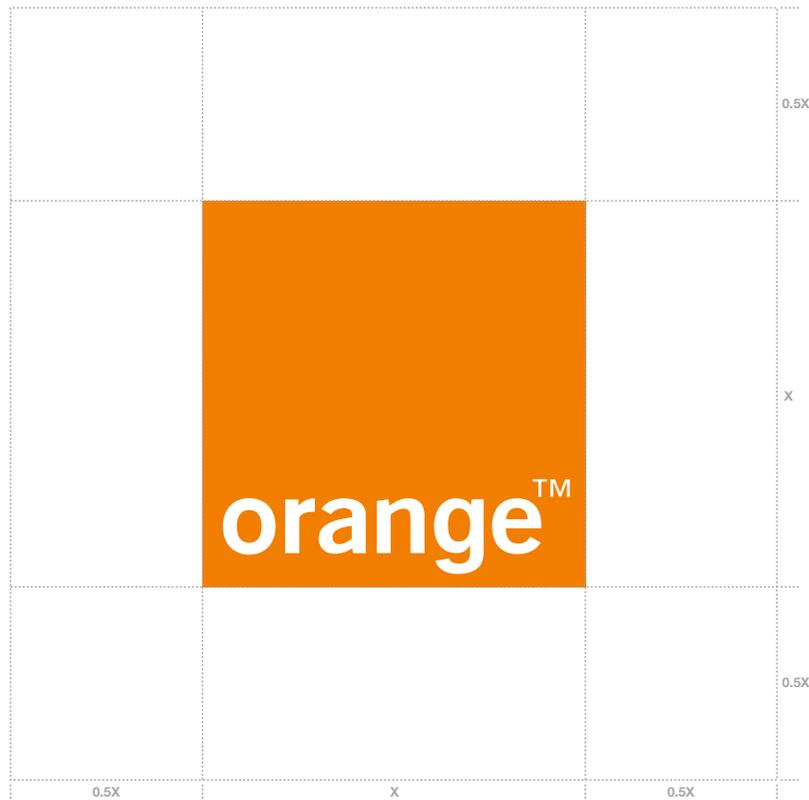
le carré orange

Toujours parfaitement carré, avec le mot orange à l'intérieur.

le mot orange

Il apparaît toujours dans le carré orange, jamais séparément. Les caractères proviennent de la police Helvetica Neue, mais ils ont été retravaillés pour créer un mot unique. N'essayez pas de les recréer. Les lettres TM font partie intégrante du logo.

zone de sécurité



2.7

éléments de base

le logo Orange

Pour que le logo Orange ressorte parfaitement, il faut laisser de l'espace autour. La zone d'exclusion minimale correspond aux pointillés gris du schéma.

Cette zone de sécurité protège le logo Orange de la présence trop proche de tout élément typographique ou graphique. Si c'est possible, il est préférable de définir une zone plus grande que 0,5X où X correspondant à la largeur du logo Orange.

Plus simplement, la zone minimale d'exclusion doit être égale à la moitié de la largeur du logo proprement dit. Ainsi, si le logo mesure 20 x 20 mm, l'espace vierge doit être de 10 mm sur tous les côtés.

La zone minimale s'applique également à la bordure de n'importe quel support sur lequel le logo Orange est placé, y compris pour les environnements 3D et les produits.

couleurs

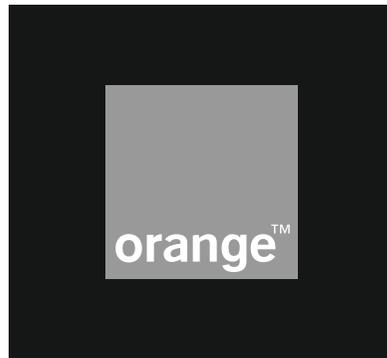
2.8

éléments de base

le logo Orange



couleurs du logo



couleurs

Le logo Orange doit apparaître en orange autant que possible pour une reconnaissance maximale de la marque. Pour les documents imprimés, il convient d'utiliser le PANTONE® 151C. D'autres spécifications concernant la couleur orange sont fournies dans le paragraphe 2.16. Le mot orange et les caractères TM dans le carré doivent rester blancs.

Pour les impressions en noir et blanc, il existe deux possibilités. Dans la plupart des cas, notamment sur fond noir, utilisez un noir à 60 %. C'est ce qui correspond le mieux à l'équilibre des tons.

Si c'est impossible, une version noire peut aussi être utilisée. Dans tous les cas, le mot orange et les caractères TM doivent apparaître en blanc.

sur des couleurs primaires

La palette des couleurs d'Orange se compose de l'orange, du noir, du blanc et du gris. Le logo Orange ressort mieux sur un fond blanc ou noir (nos couleurs primaires) et doit apparaître sur ces couleurs partout où cela est possible.

Le logo Orange ne doit être exploité sur d'autres fonds qu'à condition de rester clairement visible, et que la couleur du fond ne perturbe pas le logo.



sur des couleurs primaires





sur des photos



sur des photos

Lorsque le logo Orange apparaît sur des photos, claires ou sombres, il convient de le placer à un endroit uniforme. Les principes définis pour l'utilisation sur les couleurs primaires doivent aussi être appliqués.

sur du papier couleur

C'est un cas particulier de couleur du logotype qui peut être utile pour des publications imprimées sur du papier en couleur comme les pages saumons du Figaro ou les Pages Jaunes. Le logo Orange peut alors apparaître dans la couleur du papier, mais seulement si le papier est plus clair que la nuance d'orange et que le rendu est correct.

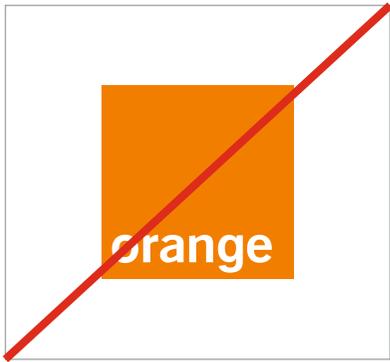


sur du papier couleur

à ne pas faire

2.10

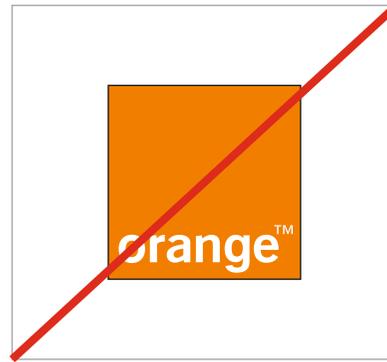
éléments de base le logo Orange



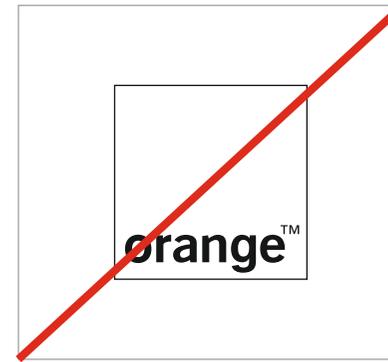
les lettres TM sont absentes



le mot orange n'est pas conforme



une bordure a été ajoutée autour du carré orange



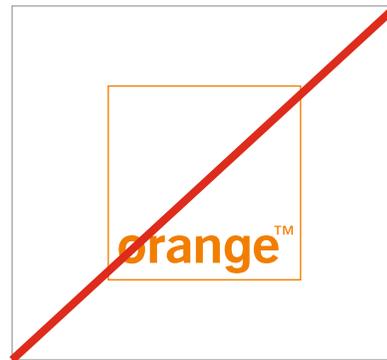
le carré orange est blanc, une bordure a été ajoutée et le mot orange est noir



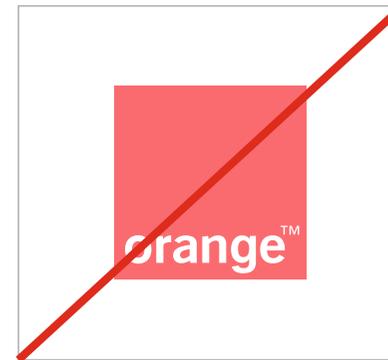
le mot orange a été recréé avec une lettre majuscule



le mot orange a été remplacé par un autre mot



le carré est blanc, une bordure a été ajoutée et le mot orange est orange



la couleur du carré est incorrecte

Veillez à toujours utiliser le modèle original et n'essayez pas de recréer le logotype.

à ne pas faire (suite)

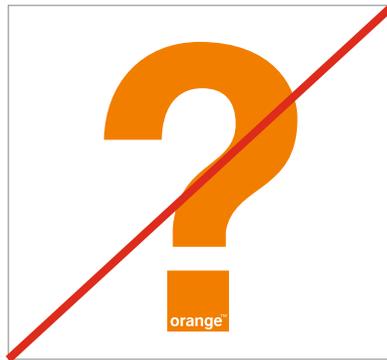
2.11

éléments de base

le logo Orange



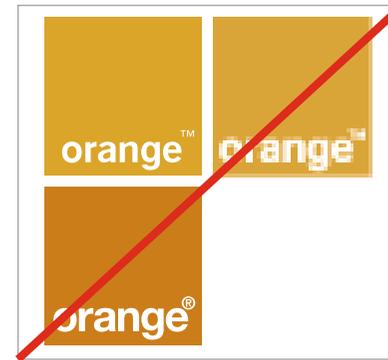
le mot a été déplacé



le logo Orange est utilisé dans un autre objet graphique



le logo Orange ne se distingue pas clairement du fond



ces logos sont des copies incorrectes ou pirates téléchargées depuis Internet



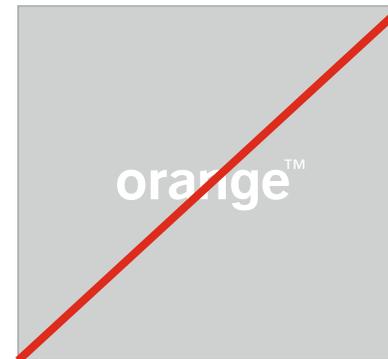
la forme du carré orange a été modifiée



la forme n'est pas conforme



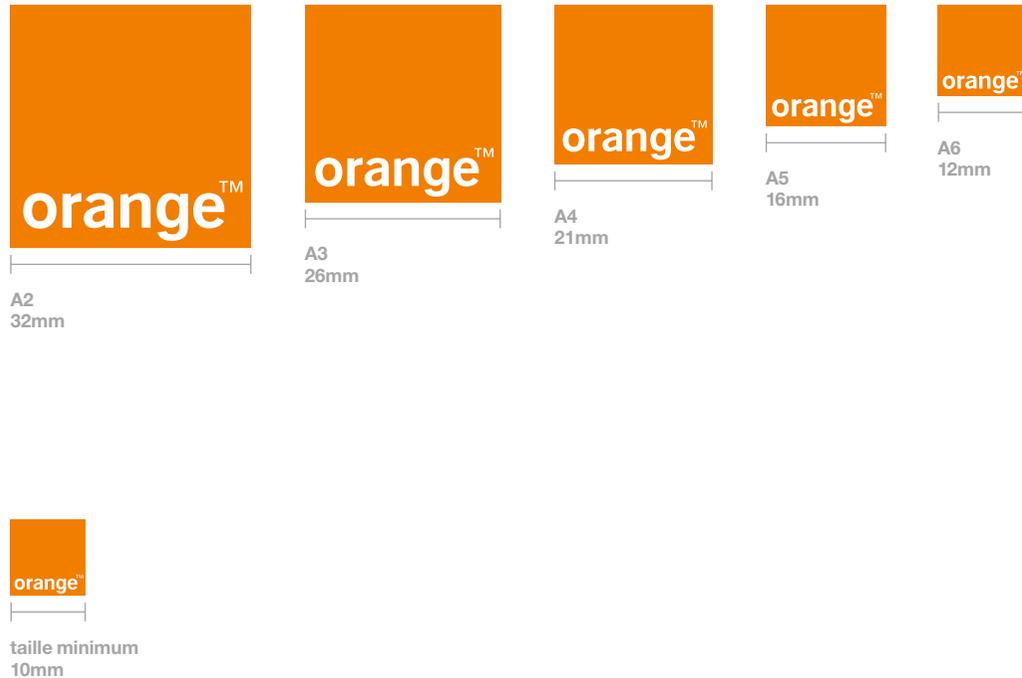
le logo Orange est déformé



le mot orange est utilisé séparément

Veillez à toujours utiliser le modèle original et n'essayez pas de recréer le logotype.

taille du logo Orange



2.12

éléments de base

le logo Orange

tailles recommandées pour les formats A

Formats européens de papier

Afin d'assurer la cohérence des différents supports de communication, nous avons élaboré des recommandations sur les tailles du logo Orange à utiliser avec des formats A.

- A6 – 12 mm
- A5 – 16 mm
- A4 – 21 mm
- A3 – 26 mm
- A2 – 32 mm
- A1 – 37 mm
- A0 – 48 mm

taille minimale

Nous avons également défini une taille minimale pour le logo et l'espace minimal qui l'entoure, afin d'assurer une parfaite lisibilité du logo. La taille minimale du logo peut être utilisée pour les impressions sur du papier plus petit que le format A6.

impression

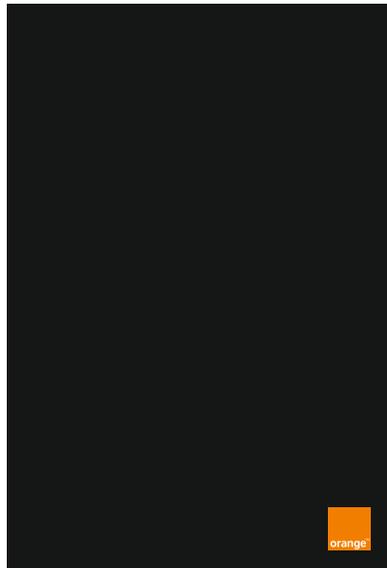
taille minimale = 10 mm
zone de sécurité = 5 mm

multimédia

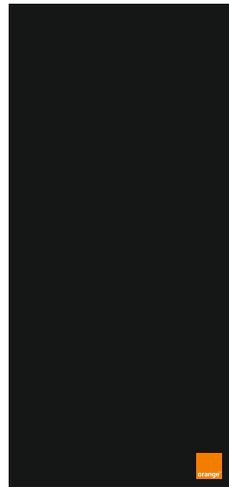
taille minimale = 29 pixels
zone de sécurité = 19 pixels

Une exception à cette règle est admise pour l'utilisation de la marque sur les appareils (les mobiles notamment). Pour en savoir plus, reportez-vous aux recommandations relatives à l'application de la marque sur les produits.

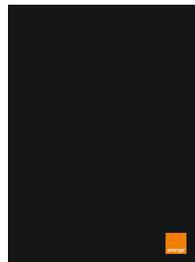
taille du logo Orange (suite)



abribus JC Decaux



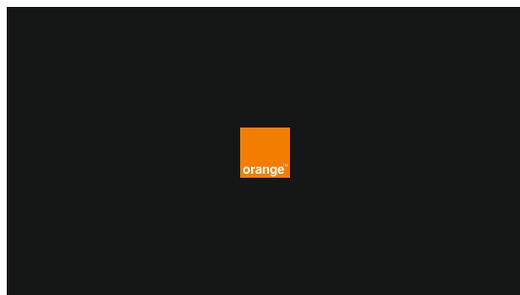
kakémono



poster



poster



écran télé

2.13

éléments de base

le logo Orange

tailles recommandées pour les autres formats

Des tailles recommandées du logo Orange ont également été définies pour les formats les plus courants d'affiches, de panneaux publicitaires et d'écrans.

Si vous travaillez sur un format non répertorié ici, utilisez le format le plus proche et choisissez la taille appropriée pour le logo Orange.

Pour obtenir des conseils sur la taille du logo Orange pour des formats inhabituels, veuillez contacter un membre de la Global Brand Team.

affiches

0,4 m x 0,6 m = 40 mm
0,6 m x 0,8 m = 60 mm
4 m x 3 m = 300 mm

format MUPI Seniors

3,2 m x 2,4 m = 240 mm

Abribus JC Decaux

1,2 m x 1,76 m = 130 mm

publicité sur bus

1,92 m x 0,68 m = 120 mm
2,74 m x 6,8 m = 130 mm
0,99 m x 0,83 m = 83 mm

écran TV

16:9 = 1/6 de la hauteur de l'écran
4:3 = 1/6 de la hauteur de l'écran

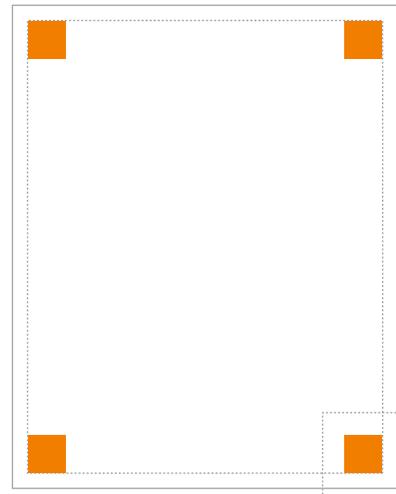
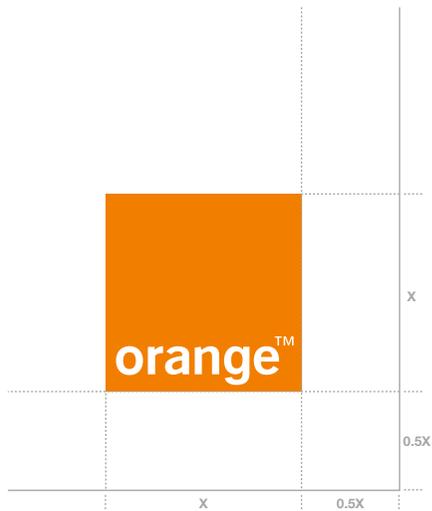
kakémonos

0,7 m x 1,5 m = 75 mm
0,5 m x 1,9 m = 80 mm

panneaux publicitaires

format More O 'Ferral
5,53 m x 2,17 m = 350 mm

la position du logo



Afin de renforcer la cohérence et d'améliorer la reconnaissance de la marque sur les différents supports de communication, il convient de positionner correctement le logo Orange. Celui-ci peut être placé à quatre endroits différents.

en bas à droite

Dans la mesure du possible, le logo Orange doit apparaître en bas à droite. Il doit être positionné en laissant juste la zone de sécurité requise entre le logo et les bords droit et inférieur de la page. C'est l'emplacement idéal pour le logo Orange.

2.14

éléments de base

le logo Orange

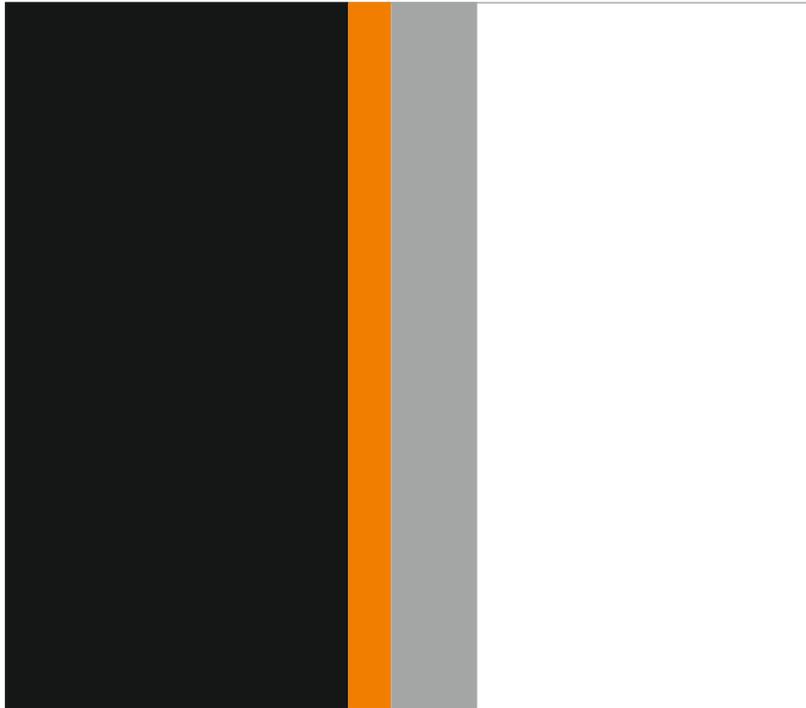
dans un autre coin

Si pour une raison créative, le logo Orange ne peut pas apparaître dans le coin inférieur droit, il peut être placé dans n'importe lequel des trois autres coins. C'est une possibilité complémentaire. Si, pour toute autre raison, le logo Orange doit être positionné ailleurs, merci de prendre conseil auprès d'un membre de la Global Brand Team.

Pour positionner le logo Orange sur une page Web, reportez-vous au site dédié au on-line.

la palette des couleurs

Orange utilise les couleurs de manière stricte et cohérente. Les pages qui suivent expliquent ce qu'est la palette des couleurs Orange et comment utiliser efficacement chaque élément de cette palette.



proportion recommandée de la palette de couleurs Orange

2.15

éléments de base couleurs

La palette des couleurs Orange comprend le noir, le blanc, l'orange et le gris. Ces couleurs sont les seules couleurs autorisées et peuvent être associées de diverses manières dans toutes les applications ; aucune autre couleur ne doit être utilisée.

Le noir et le blanc constituent les couleurs primaires de la palette. Le gris doit être utilisé modérément et l'orange doit toujours être exploité de manière à maximiser son impact.

L'orange est toujours imprimé à l'aide du PANTONE® 151C.

1 explication

1.4 tailles du logo Orange

tailles du logo Orange par rapport au logo du partenaire



Logos circulaires, carrés, ou au format portrait ou paysage

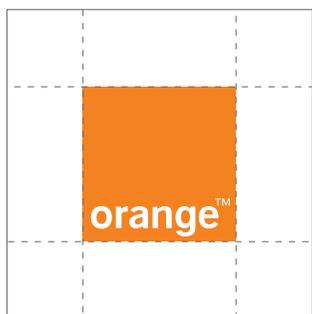
Le logo Orange doit toujours être de la même hauteur que celui de la marque partenaire, quelle que soit sa forme et qu'il s'agisse d'un nom, d'un symbole ou d'une combinaison de ces options. Si le logo du partenaire utilise des mots ou des caractères, essayez toujours d'aligner les logos et le type de relation

La marque Orange apparaîtra toujours en mineur car seul notre logo sera présent dans l'environnement du partenaire.

1 explication

1.5 relation entre le logo Orange et la caution

le logo Orange devra toujours vous servir de référence pour déterminer la hauteur de votre type de relation



logo Orange

Afin de préserver la lisibilité du logo Orange dans les communications du partenaire, nous avons défini une taille minimale acceptable. Sur Internet, cette taille sera de 29 pixels, avec une zone de sécurité de 19 pixels. Pour les supports imprimés, la taille minimum sera de 10 mm, avec 5 mm d'espace libre.

Le type de relation doit toujours être écrit en lettres minuscules, de couleur blanche ou noire, dans la police Helvetica Neue 75 Bold, et sur une seule ligne.

position de la caution Orange

La hauteur maximum du type de relation doit toujours être égale à $0,25x$ (x représentant la hauteur du logo Orange), comme illustré ci-dessus. De même, le logo Orange doit toujours vous servir de référence pour déterminer l'espace devant le séparer du type de relation : cet écart doit toujours être de $0,25x$.

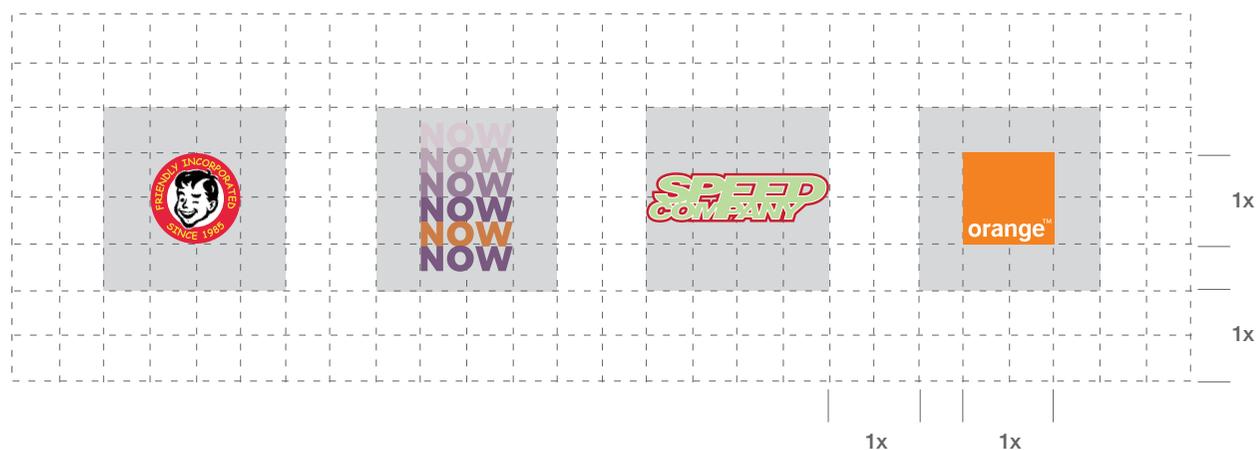
espace libre autour de la caution Orange

Pour préserver la lisibilité, laisser toujours un espace libre de $0,5x$ autour de la caution Orange.

1 explication

1.7 espace libre dans une grille de logos

Lors de l'insertion du logo Orange dans des communications présentant plusieurs marques, assurez-vous que tous les logos sont de la même taille et que la zone de sécurité a été respectée, comme illustré ci-dessous par les zones grisées.



1 explication

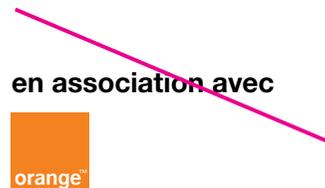
1.6 à éviter

quelques exemples de ce qu'il ne faut pas faire

1.



2.



1. La caution Orange ne doit jamais contenir de lettres majuscules.
2. Le logo Orange ne doit jamais être placé dans une position différente de celle spécifiée.

3.



4.



3. La caution Orange ne doit pas être utilisée avec le descripteur Business Services.
4. Le type de relation doit toujours être suivi de l'espace libre spécifié.

5.



6.



5. Le logo Orange ne doit jamais être remplacé par le mot « Orange ».
6. La caution Orange doit toujours être claire et lisible, quel que soit le fond du support.

3 aspects légaux

Notre marque constitue l'une de nos plus précieuses richesses, c'est pourquoi nous la protégeons grâce à un cadre juridique approprié. Pour cela, nous passons des accords de licence de marque entre Orange Brand Services Limited (OBSL), l'entité légale contrôlant l'utilisation de la marque Orange dans le monde, et les utilisateurs de la marque (par ex. : Orange France). Cet accord de licence donne aux utilisateurs le droit d'utiliser la marque Orange de manière précise et contrôlée. L'utilisation d'éléments de la marque Orange, comme le nom Orange ou le logo Orange, par un partenaire constitue un type de sous-licence qui doit être contrôlé par l'utilisateur en association avec notre Global Brand Team.

Toute utilisation de la marque Orange par un tiers nécessite obligatoirement l'accord de la Global Brand Team. En effet, seule celle-ci peut donner son accord au nom d'OBSL qui contrôle l'utilisation de la marque Orange dans le monde.